

Le groupe aéronautique [SAFRAN](http://www.safran-group.com) / **T** : 01.40.60.80.80 (siège à Paris) pourrait aller en justice afin de contester le veto posé par l'Etat italien dans le cadre de l'acquisition de Microtecnica, l'activité commandes de vol du groupe américain Collins Aerospace. Safran pourrait ainsi porter l'affaire devant un tribunal administratif, alors que cette acquisition avait valorisée l'entreprise 1,8 milliard de dollars. [www.safran-group.com](http://www.safran-group.com)